



MERCIER SAINT-PAUL
ETABLISSEMENT CATHOLIQUE
D'ENSEIGNEMENT SOUS CONTRAT

- **Attention** : complétez et faire signer par le médecin traitant le « **PROTOCOLE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE** » (annexé au projet).

Les ordonnances et les médicaments spécifiques seront remis au secrétariat.

Aménagements spécifiques à prévoir dans le cadre :

- de l'enseignement de l'éducation physique et sportive :
- de transports scolaires :
- des classes transplantées :
- des déplacements scolaires en dehors du collège :

Aménagements spécifiques à prévoir dans le domaine pédagogique :

Toutes informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant seront jointes au présent document.

Signature de la famille

Signature du Chef d'établissement

Signature du médecin